

LA STRUCTURE DES ÉCONOMIES DE SAVANE AFRICAINE

PAR

Ph. COUTY *

Cette communication** a pour but de mettre en évidence une structure commune à l'économie de plusieurs pays africains situés entre le Sahara et la bande forestière. Il est naturellement possible de penser que le nombre et la qualité des études utilisées ne permettent pas une recherche de ce genre, mais de toute façon, une loi n'est jamais autre chose qu'une « fiction idéalisante qui tire son pouvoir explicatif non pas du nombre de faits sur lesquels elle a été bâtie, mais de la clarté qu'elle porte dans les faits » (1). La question est donc de savoir si le schéma présenté ici permet soit de mieux observer les faits (ou d'en observer davantage), soit d'éclairer les relations entre les faits. A ce propos, deux remarques :

— Les recherches dont il va être rendu compte se situent dans le courant des travaux qui insistent sur la variété et la complexité des situations de sous-développement. On sait que MYINT, en particulier, a exprimé avec beaucoup de force cette idée qu'il existe des *types* différents de pays sous-développés, et que des pays appartenant à un type donné peuvent se trouver à des *stades* différents de sous-développement (2). Pour des raisons de commodité, on se réfère ici à une distinction géographique : le schéma qui va être présenté est applicable aux pays de savane, mais concerne moins directement les régions forestières.

— Dès qu'on s'est mis d'accord, au moins dans un but expérimental, sur le choix de critères d'interprétation, il est relativement facile d'obtenir une certaine unanimité sur le point de savoir si la réalité justifie tel ou tel découpage de l'économie. Il demeure toujours très hasardeux, au contraire, de formuler une proposition quelconque sur le passé ou l'avenir de la structure ainsi dégagée. Une tentative de ce genre est possible si l'on raisonne soit sur les proportions des secteurs, soit sur les relations qu'entretiennent les secteurs ; mais alors que l'élaboration du schéma de structure reposait en grande partie sur une convention, la recherche des évolutions se situe tout à fait dans le domaine de l'hypothèse (3).

(*) Docteur ès sciences économiques. Maître de Recherches de l'ORSTOM, centre de Dakar.

(**) Communication présentée au Congrès International des Africanistes, Dakar, décembre 1967.

(1) LYOTARD (1967), p. 75.

(2) MYINT (1966), p. 14.

(3) D'une hypothèse difficilement vérifiable, surtout en ce qui concerne le passé.

Ajoutons que cet essai de formalisation est à ranger dans le domaine des « concepts pratiques », c'est-à-dire de ceux qui, comme le rappelle Ch. BETTELHEIM, ne font que désigner les problèmes, mais ne les résolvent pas (1).

La première partie de ce travail est consacrée à la présentation et à la justification du schéma. Pour des raisons de brièveté, j'ai dû me contenter de très peu d'exemples et je renvoie le lecteur à la bibliographie donnée en annexe. Une seconde partie s'efforce de montrer comment le schéma peut aider à mieux comprendre l'évolution passée, présente ou future, des économies auxquelles il s'applique.

I. CONSTRUCTION ET JUSTIFICATION DU SCHÉMA

a) Construction du schéma

La construction du schéma repose sur le choix de quelques critères simples, qui serviront ensuite à classer en secteurs significatifs les activités de production, de distribution et de consommation localisées dans un espace économique donné (2). L'expression « secteurs significatifs » impose certaines contraintes au choix des critères : ce choix doit permettre d'obtenir un cadrage qui, sans être doté d'une capacité d'explication supérieure à celle d'autres cadrages existants ou possibles (3), doit au moins attirer l'attention sur des mécanismes habituellement peu ou pas analysés.

Les critères utilisés sont au nombre de deux :

- le degré de monétarisation d'un groupe donné d'activités ;
- le degré d'autonomie que ce même groupe d'activités présente par rapport aux économies avancées (particulièrement celles des ex-métropoles).

1° LE DEGRÉ DE MONÉTARISATION

A l'échelle de l'économie globale, ou d'un secteur de celle-ci, on essaie de calculer un rapport : Volume de la production commercialisée/Volume de la production totale (ou : Volume de la production autoconsommée/Volume de la production totale). Ces rapports mesurent le degré d'insertion du secteur — ou du pays — dans l'économie monétaire.

Entre les deux bornes de la monétarisation totale et de l'autoconsommation pure, il existe évidemment toute une gamme de situations mixtes, qui sont en fait celles de la majorité des agents économiques d'un pays sous-développé. Un point de rupture sépare les producteurs travaillant avant tout pour le marché et ceux qui ne commercialisent qu'un résidu de leur production (4). Pour les premiers, l'autoconsommation ne joue qu'un rôle d'appoint ; elle constitue au contraire la norme pour les seconds.

(1) BETTELHEIM (1966), p. 124.

(2) C'est-à-dire dans un espace où des agents économiques entretiennent des relations d'échange.

(3) Par exemple ceux qu'utilisent les comptabilités nationales :

— Secteur primaire, secondaire et tertiaire ;
— Production commercialisée et autoconsommée...

Les « secteurs » dont il va être question ici ne sont pas ceux qui, en comptabilité nationale, regroupent des « entreprises ayant la même activité principale ». Cf. MALINVAUD (1964), p. 41.

(4) ABERCROMBIE (1961).

Aucune difficulté en ce qui concerne la situation de monétarisation totale : c'est celle de tout le secteur moderne non intégré (banques, hôtellerie, assurances, transports modernes, etc.), celle aussi des agriculteurs autochtones en tant qu'ils se livrent à des cultures industrielles (coton, arachide). La situation opposée est plus ambiguë, ne serait-ce que parce que l'expression « secteur de subsistance » a deux significations. Elle peut vouloir dire que

« ... les unités économiques se suffisent à elles-mêmes... et qu'entre elles il y a peu ou point de rapports d'échange systématiques... Subsistance signifie alors non monétaire. Mais le terme peut aussi laisser penser que les personnes dans ce secteur de subsistance vivent au niveau minimum nécessaire pour subsister. » (1).

J'emploie ici l'expression « secteur de subsistance » dans son premier sens : celui de « non monétaire ». L'exemple typique est celui de la production céréalière autoconsommée par une famille de cultivateurs. Une telle situation n'exclut d'ailleurs pas toute possibilité de circulation des biens. Ces derniers peuvent d'abord changer de mains à l'intérieur de l'unité productrice ; ils circulent aussi à l'extérieur de cette unité. Comme le rappelle GODELIER,

« Dans toute société on trouve une catégorie de biens, ne serait-ce que ces coquillages, qui servent au fonctionnement de la parenté, de la religion, de la politique, et entrent dans des mécanismes d'échange non marchand » (2).

Finalement donc, on entendra par « secteur de subsistance » celui où l'échange marchand est absent, ou ne porte que sur des résidus de production (ou sur des parties de cette production prélevées en vue d'une vente à laquelle elles n'étaient pas destinées tout d'abord). Ce qu'il importe de souligner dès maintenant, c'est qu'on ne peut en aucune façon assimiler secteur de subsistance et secteur traditionnel, comme le fait MYINT (3). Cela reviendrait à dire qu'il n'existe pas d'échanges marchands dans les activités économiques des autochtones qui sont intégrées à la culture locale. Rien ne serait plus faux.

Une dernière remarque : envisagé sous son aspect purement objectif, le critère de la monétarisation n'épuise pas la réalité qu'il prétend décrire. En ce domaine, les renseignements statistiques ne valent qu'à titre de première approche, et il faut se souvenir que « ce ne sont pas des phénomènes seulement matériels, ce sont des représentations collectives qui dictent l'attitude des membres de la société vis-à-vis de la matière » (4). Ce qui importe, ce n'est pas tellement que la monnaie soit ou non employée ; c'est surtout que lors de l'emploi, elle soit considérée comme un étalon unique de valeurs. En d'autres termes, on devrait continuer à placer dans le secteur de subsistance un producteur qui vend une partie de sa récolte, mais qui n'accorde à la monnaie obtenue qu'une utilité marginale perçue individuellement, évaluée subjectivement en fonction de l'intensité avec laquelle ce producteur désire un bien spécifié d'avance, bien dont l'achat est justement conditionné par une vente préalable (5). Un tel producteur n'effectue pas un échange marchand.

Certains pourront déplorer que dans l'étude du passage d'un univers économique à un autre, il soit impossible de se contenter d'indicateurs statistiques, mais ces derniers n'ont de sens qu'à l'intérieur de l'un des univers, et non de l'autre. Force est par conséquent de tenir compte de facteurs psychologiques

(1) MYINT (1966), pp. 37-38.

(2) GODELIER (1966), p. 46. Voir aussi RULLIERE (1966), p. 7.

(3) MYINT (1966), p. 20.

(4) MAUSS (1967), p. 123.

(5) GENDARME (1963), pp. 137-138.

qui rendent l'analyse à la fois plus fine et plus floue. Encore est-il parfois possible d'élaborer — en se basant notamment sur la remarque de GENDARME citée à la note 5, p. 25, — des indices permettant sinon de mesurer, du moins de déceler ces facteurs psychologiques (1).

A l'échelle de l'économie globale ou des secteurs, le rapport courant : Volume de la prod. commercialisée/Volume de la prod. totale permet déjà une bonne approche du problème. Avant d'examiner les résultats de l'application de ce critère à une économie concrète, il convient toutefois d'apporter des précisions sur le second critère utilisé, celui de l'autonomie.

2° AUTONOMIE OU DÉPENDANCE

Indispensable au montage du schéma, cette notion est malheureusement assez floue. Elle peut se laisser appréhender par des mesures chiffrées, mais elle a aussi un contenu subjectif, et ce dernier est probablement le plus important.

L'emploi du terme « autonome » pourrait prêter à confusion. En analyse économique courante (2), on appelle investissements autonomes ceux qui ne sont pas induits, directement ou indirectement, par un changement antérieur dans le niveau de la production, c'est-à-dire, au bout du compte, par un accroissement de la demande et/ou des profits. Parmi ces investissements autonomes, on range les investissements publics, ceux qui font suite à des inventions, ceux qui sont effectués sur plan à moyen ou long terme. L'autonomie dont nous allons parler ici est une notion beaucoup plus large : elle ne concerne pas que les investissements, et elle prétend rendre compte non seulement de liaisons mécaniques entre quantités globales, mais aussi de l'effet de certaines représentations collectives jouant un rôle crucial dans le processus économique.

Objectivement, un secteur d'activité sera considéré comme autonome lorsque son existence et son fonctionnement ne paraissent pas dépendre de relations asymétriques avec une économie développée, généralement celle de l'ex-métropole. Au Tchad, par exemple, la culture du coton et le secteur des services liés à cette culture ne constituent pas un secteur autonome. Cette activité est généralement imposée aux populations en raison d'impératifs dont elles ne sont pas juges, et le revenu perçu provient de marchés extérieurs sur lesquels le Tchad n'a pas de moyens d'action. Le coton produit est exporté vers un client privilégié, et toute l'impulsion vient de l'étranger, en même temps que le financement de la recherche et de l'encadrement nécessaires. Il s'agit en fait d'un secteur rapporté, qui constitue beaucoup plus le prolongement d'économies industrielles développées que l'une des parties intégrantes de l'économie nationale. Le poids relatif de ce secteur rapporté conduit en fait à s'interroger sur le sens que peut avoir ce qualificatif de « national » appliqué à une économie aussi hétérogène que l'économie tchadienne.

La notion d'espace économique est ici d'un certain secours. L'autonomie d'un secteur, au sens où on l'entend ici, implique que les relations d'échanges entretenues dans le cadre de ce secteur se déroulent à l'intérieur d'un espace construit spontanément par les agents intéressés, dans un climat de relative liberté. Ces relations sont poussées jusqu'à la distance et dans toutes les directions nécessaires pour assurer une symétrie satisfaisante dans les prestations et les contre-prestations ; mais ce faisant, les agents ne sortent jamais d'un espace qu'ils maîtrisent et qui coïncide assez bien avec leur univers culturel. La dépendance institue au contraire des relations à coloration politique, inscrites dans un espace difficile à concevoir et très peu maîtrisé.

Les chiffres ne manquent pas pour décrire l'aspect quantitatif de cette dépendance. Les statistiques du commerce extérieur, notamment, permettent de la mesurer avec une certaine précision. Pour en revenir

(1) Pour une tentative de ce genre, et les résultats qu'elle a donnés, voir COUTY et DURAN (1968), pp. 59-62.

(2) HICKS (1951), p. 59.

au cas du Tchad, cependant, le phénomène capital, c'est peut-être que le paysan continue bien souvent de considérer la culture du coton comme une séquelle du passé colonial, c'est-à-dire comme quelque chose de plaqué artificiellement sur son univers économique et culturel. Aussi le « champ du commandant » n'était-il, encore en 1964, cultivé bien souvent que sous la contrainte administrative. Certes, c'est là un cas extrême : de l'autre côté du Chari et du Logone, les cultivateurs du Cameroun avaient apparemment mieux accepté la même culture, et même ils auraient eu le plus grand mal à se passer des recettes qu'elle leur procurait. Si nous sortons des régions de savane, nous trouvons au Ghana ou en Côte d'Ivoire des planteurs de café ou de cacao qui se sentent parfaitement à l'aise dans leur rôle (1). Il n'en est pas moins vrai que dans de nombreuses parties de l'Afrique, subjectivement aussi bien qu'objectivement, le secteur moderne (2) constitué par les cultures d'exportation demeure *rapporé* — au point qu'on peut se demander ce qu'il en adviendrait si la pression fiscale des gouvernements se relâchait, ou si les sociétés d'intervention pliaient bagage.

Tout ceci laisse entendre que, pour apprécier pleinement l'autonomie ou la dépendance d'un secteur, il serait nécessaire de procéder à une analyse qualitative (3) ; là encore, cependant, des indicateurs statistiques assez grossiers rendent possible une première approche. Ces indicateurs portent sur les points suivants :

- nationalité des agents, langue et mesures utilisées dans le secteur en cause ;
- domaine culturel auquel appartiennent les pratiques et les institutions du secteur, notamment en ce qui concerne la coopération, le crédit, et le commerce.
- Liens entretenus par le secteur avec les experts et les cadres expatriés, ou avec l'administration officielle du pays.
- Origine des capitaux utilisés. Dans quelle proportion les banques financent-elles l'activité du secteur ?
- Situation géographique des clients du secteur (en Afrique ou hors d'Afrique ?).
- Nature des besoins satisfaits par l'activité du secteur ?

La description d'un secteur qui se fonderait uniquement sur des réponses aux questions ci-dessus resterait toute extérieure, et ne satisferait donc pas aux préoccupations dont témoigne le présent travail. Elle constituerait néanmoins une bonne introduction aux études psychologiques qui sont absolument indispensables pour juger de l'autonomie ou de la dépendance d'un secteur.

3° COMBINAISON DES DEUX CRITÈRES

On a vu qu'entre la monétarisation nulle et la monétarisation totale, il existe une infinité de situations ; il en va de même entre la dépendance maximum et l'autonomie maximum. Le croisement de nos

(1) Même dans ce cas cependant, les cultures d'exportation dépendent de marchés extérieurs et de prix internationaux sur lesquels le pays producteur est sans aucune prise. En ce sens, il reste légitime dans une certaine mesure de parler de secteur rapporté.

(2) Le secteur « moderne » témoigne d'un effort pour « inclure l'Afrique (ses consommateurs, sa main-d'œuvre, ses richesses végétales et minérales) dans les systèmes économiques européens à titre de partie complémentaire ». Il se rattache à une civilisation lettrée, bureaucratique, technicienne, commerciale, industrielle et monétaire. Cf. MAQUET (1966), pp. 253 et 260.

Pour un essai de caractérisation de la société traditionnelle, voir HAGEN (1962).

(3) L'emploi de questionnaires ou de tests psychologiques serait même nécessaire pour étudier les diverses formes d'anxiété et de frustration.

deux critères doit donc aboutir à une sorte de quadrillage très nuancé, dans lequel les exigences de la schématisation vont nous contraindre à ne retenir que des catégories bien tranchées. Le tableau I résume cette schématisation.

TABLEAU I

Autonomie \ Monétarisation		Minimum		Maximum	
		Minimum		Maximum	
				Secteur moderne rapporté	
			Secteur intermédiaire		
Maximum		Secteur de subsistance			

La situation d'autonomie maximum et de monétarisation minimum est celle du secteur de subsistance : chaque unité économique consomme ce qu'elle produit, en se conformant à la tradition. Des échanges peuvent avoir lieu, mais ce ne sont pas des échanges marchands. La situation inverse — autonomie minimum et monétarisation maximum —, correspond au secteur moderne rapporté.

Sur le plan purement formel, une zone intermédiaire est concevable. Pour le moment, nous ne savons rien d'elle, sinon qu'elle serait théoriquement le lieu d'une autonomie moyenne et d'une monétarisation moyenne. Rien n'interdit, bien entendu, d'envisager quelques combinaisons moins centrales, à condition qu'elles ne heurtent pas le bon sens (par exemple : autonomie moyenne et monétarisation maximum...).

Une telle construction doit être soumise à l'épreuve de l'observation ⁽¹⁾, mais auparavant quelques remarques sont nécessaires pour bien dégager la signification de ce que nous cherchons. La plénitude de l'économicité exige deux choses : en premier lieu, il faut que la monnaie soit employée de façon générale ⁽²⁾ ; en second lieu, il faut que les agents assument la responsabilité de ce qu'ils font ⁽³⁾. L'économicité fait donc défaut au secteur de subsistance puisque celui-ci ne connaît pas d'échanges marchands ; et elle fait également défaut au secteur moderne puisque pour la majorité des autochtones engagés dans ce secteur, le rapport entre l'homme et les biens ne se résout pas normalement ⁽⁴⁾. Alors donc que dans ces deux secteurs la présence d'un facteur d'économicité est en quelque sorte annulée par l'absence de l'autre, le secteur intermédiaire serait caractérisé par une combinaison optimum de monétarisation et d'autonomie.

(1) Bien entendu, la démarche suivie en réalité a été exactement inverse. Comme le dit Francis PONGE, « un esprit en mal de notions doit d'abord s'approvisionner d'apparences ». C'est seulement après avoir observé un certain nombre de faits qu'on peut tenter de les ordonner en un schéma cohérent. Dans l'exposé des résultats toutefois, il est plus expédient de partir du schéma.

(2) Cf. MARSHALL (1956), p. 22 : « The problems which are grouped as economic because they relate especially to man's conduct under the influence of motives that are measurable by a money price... ».

(3) C'est-à-dire qu'ils choisissent d'obtenir un certain résultat jugé favorable grâce à l'emploi de moyens jugés adéquats.

(4) LEFEBVRE (1965), p. 43.

Autrement dit, la croissance de la monétarisation est un signe — ou en tout cas une condition nécessaire —, d'une certaine forme de progrès économique. La tragédie des pays pauvres, c'est qu'au fur et à mesure que leur économie se monétarise, elle devient de plus en plus dépendante ; à tel point que le secteur moderne, le plus parfaitement monétarisé, ne fait plus proprement partie de l'économie nationale. N'existe-t-il pas un secteur-compromis, qui serait le siège d'une monétarisation moyenne, et qui entretiendrait avec les économies développées des relations non asymétriques n'engendrant pas de dépendance anormale ? Un tel secteur serait en communication avec l'économie mondiale, mais sans que cette communication entraîne annexion, asservissement, et finalement disparition de l'économie nationale.

Un tel secteur est théoriquement concevable, mais il reste à se demander s'il existe. Ce sera l'objet des développements qui vont suivre.

b) Justification du schéma

1° LES FAITS

Sur un plan tout à fait général d'abord, il importe de souligner qu'au sein même des économies traditionnelles négro-africaines fondées sur l'agriculture, coexistaient souvent plusieurs branches d'activité. A cette précoce diversification, KOUASSIGAN (1) voit plusieurs raisons. Pour sauvegarder son indépendance politique et son autarcie économique, un groupement se devait d'instituer en son sein « une sorte de spécialisation fonctionnelle, chaque secteur économique travaillant suivant la loi classique de l'offre et de la demande ». Plus précisément, soit par tradition soit parce qu'ils vivaient sur des terres impropres à l'agriculture, certains peuples se trouvèrent très tôt dépendre de l'extérieur pour leurs produits de subsistance. Certains étaient, et sont encore aujourd'hui, presque exclusivement des pêcheurs (2). D'autres servaient d'intermédiaires dans les échanges commerciaux entre Afrique du Nord et Afrique Noire, ou entre diverses régions d'Afrique Noire.

On a vu que GODELIER conteste l'hypothèse d'un secteur de subsistance excluant toute forme d'échange. En fait, aux « mécanismes d'échange non-marchand » dont il souligne l'existence, il faudrait ajouter, dès l'époque pré-coloniale et en de nombreuses régions d'Afrique, des échanges commerciaux pouvant constituer le début d'un secteur nettement différencié du secteur de subsistance. Les travaux de MEILLASSOUX ont montré l'importance revêtue par ces échanges chez les Gouro de Côte d'Ivoire, soit avant la traite européenne (or, ivoire, esclaves), soit à une époque plus récente (cola). Le cas de la cola est particulièrement intéressant : s'approvisionnant en cola chez les tribus forestières du sud, les Gouro échangeaient ce produit en savane contre une monnaie de fer, les *bro*, ou contre du bétail. Il s'agissait bien d'un échange marchand : conformément aux lois économiques, les termes d'échange de la cola contre les *bro* se modifiaient suivant la rareté relative de l'un et de l'autre produit, c'est-à-dire suivant la latitude (3). Détail important : l'accroissement des échanges avec la savane avait étendu et modifié la zone d'implantation du colatier, la faisant remonter vers le nord du pays (4).

Même ailleurs qu'en savane, les échanges marchands n'étaient pas inconnus. Pour nous limiter à un seul exemple, Cl. ROBINEAU rapporte qu'à Souanké, au Congo, existe dès 1920 :

(1) KOUASSIGAN (1966), introduction.

(2) L'auteur cite les Somono et les Bozo des bords du Niger, les Anlo du littoral atlantique entre le Togo et le Ghana. On pourrait ajouter les Kotoko du confluent Chari-Logone et du Bas-Chari, et bien d'autres ethnies du Bassin Tchadien.

(3) MEILLASSOUX (1964), p. 273.

(4) MEILLASSOUX (1964), p. 119.

« ... une colonie haoussa dont l'activité se situe à un niveau intermédiaire entre le système purement traditionnel et l'économie moderne telle qu'elle s'exprime à l'époque par la traite, plus tard par le colonat... On a affaire à un micro-commerce de fortune, mais il y a commerce malgré tout, et il est remarquable que cette forme d'activité économique, se situant entre un système traditionnel d'auto-subsistance et de prestations et des activités commerciales qui relèvent du capitalisme marchand ait acquis une permanence telle que l'ethnologue la constate encore intacte et très vivante ... » (1).

Ces quelques exemples font bien voir qu'il serait faux d'imaginer l'économie pré-coloniale, ou celle des débuts de l'ère coloniale, comme un vaste secteur de subsistance, parfaitement homogène et totalement dépourvu d'échanges marchands (2). De même, à l'époque actuelle, on n'a pas toujours affaire à une structure dualiste simple où se juxtaposeraient un secteur de subsistance homogène et un secteur moderne rapporté. En Côte d'Ivoire, dans la zone de contact entre forêt et savane (région de Bouaké), LÊ-CHÂU isole en 1964 « un secteur de liaison (commerce et transports en particulier) qui sert, tant bien que mal, de courroie de transmission » entre deux autres secteurs : l'un traditionnel (production vivrière et artisanat) et l'autre moderne (cultures d'exportation, industries étrangères et services modernes) (3). Vers la même époque, ou un peu auparavant, toute une série d'études descriptives ont été consacrées, — dans le Bassin Tchadien notamment —, à certains foyers d'activité économique qui semblent bien présenter cette double particularité d'être à la fois monétarisés et autonomes, et se situent par conséquent *entre* le secteur de subsistance et le secteur moderne. Mais d'abord, que faut-il entendre au juste par ce terme de « foyers » ?

À première vue, les activités dont il va être question semblent de nature surtout commerciale, encore qu'il soit logique, aux termes de nos définitions, de ranger dans un même secteur d'une part les phénomènes de distribution et de transport, et d'autre part les activités de production situées en amont. Assurément, la production finale (4) du secteur en cause comporte une grande part de services commerciaux. Cela est dû au fait que ce secteur s'oriente surtout vers les rapports entre forêt et savane. — lesquels nécessitent des transports sur longue distance. Toutefois l'impulsion initiale naît le plus souvent en savane, et non en forêt ; très souvent, par exemple, elle émane de commerçants islamisés, originaires des régions de savane où ils gardent leur principal établissement. On peut alors parler de foyers, centrés sur la savane, mais dotés de prolongements vers le sud ; parfois jusqu'au littoral atlantique dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, jusqu'en RCA ou au Congo-Kinshasa dans le cas du Bassin Tchadien.

Dès 1959, une enquête réalisée par la CCTA/CSA à Bouaké avait montré l'importance du courant de poisson fumé descendant de la région de Mopti vers le Ghana et la Côte d'Ivoire (5). Plus récemment, les travaux effectués par la SEDES (6) dans la région de Bouaké ont apporté des renseignements du plus haut intérêt sur le commerce intra-africain du bétail, du poisson et de la cola. Ce commerce repose sur

(1) ROBINEAU (1967), pp. 322-323.

(2) La réalité a pu s'approcher parfois de cette situation extrême. Rien de commun à ce point de vue, entre l'économie pré-coloniale du Congo ou de la RCA et celle du Mali, du Niger ou du Tchad.

(3) LÊ-CHÂU (1966), p. 90.

(4) C'est-à-dire le total des valeurs ajoutées par les producteurs, les transporteurs et les commerçants rattachés au secteur de référence.

(5) Enquête CCTA/CSA, 1957-1959.

(6) Etude Régionale de Bouaké, 1962-1964.

l'échange des poissons, du bétail et des céréales du Nord contre la cola et les produits manufacturés ou importés du Sud (1).

Du Tchad, de grandes quantités de bétail descendent vers la Nigeria, le sud du Cameroun, la RCA ; le commerce des peaux est également très actif. Environ 80 000 t de poisson frais sont pêchées annuellement dans le lac Tchad et les zones d'inondation voisines ; après séchage ou fumage, une grande partie de ce tonnage est écoulée en Nigeria (jusqu'à Lagos), au Cameroun, dans le sud du Tchad, en RCA. Le natron blanc et noir extrait des gisements du Kanem est vendu dans ces mêmes pays, et plus loin encore (jusqu'en Rhodésie). Du mil enfin, produit dans le Diamaré (nord du Cameroun), passe dans les régions du Tchad où cette denrée manque parce que les populations se consacrent trop exclusivement au coton (2).

Tous ces mouvements sont difficiles à chiffrer, mais on sait qu'ils sont considérables. Leur contrepartie est constituée par des biens manufacturés ou importés (thé, sucre, émaillés, tissus, friperie), mais aussi par toutes sortes de produits locaux, au premier rang desquels il faut citer la cola. Sauf en ce qui concerne les opérations d'importation ou de production industrielle placées au début des circuits de contrepartie, toutes ces activités sont le fait d'Africains que les services administratifs officiels de la Douane, de l'Élevage ou des Eaux-et-Forêts tentent d'encadrer et de contrôler au moins superficiellement. Ces efforts ont eu parfois d'heureux résultats : témoin la vaccination du bétail, ou l'introduction du fil de nylon dans le Bassin Tchadien pendant les années 50.

2° LE SECTEUR INTERMÉDIAIRE

Ce bref survol ne prétend nullement faire justice à l'importance et à la complexité des activités qui viennent d'être mentionnées. Il permet seulement de conclure que l'on peut repérer dans ces régions un secteur qui, par son degré de monétarisation et par son autonomie, paraît se différencier aussi nettement du secteur de subsistance que du secteur moderne rapporté. En schématisant, on est en droit d'estimer qu'un tel « secteur intermédiaire » présente les deux caractéristiques prévues au tableau I, à savoir monétarisation moyenne et autonomie moyenne.

a) *Une grande partie de la production* — parfois toute la production —, est réalisée en vue d'être vendue, et est effectivement vendue. Toutefois, la monétarisation n'est pas également intense à tous les stades du processus de production et de distribution, et ceci à deux points de vue :

— Un certain nombre de producteurs ont encore une mentalité caractéristique du secteur de subsistance. Très souvent par exemple, les cultivateurs du Diamaré ne commercialisent que quelques sacs de mil *muskwari*, en vue de satisfaire un pressant besoin d'argent, et la remarque de GENDARME rapportée plus haut s'applique exactement à leur cas. En toute rigueur, il faut donc situer ces producteurs dans le secteur de subsistance, ou sur la frange du secteur de subsistance. En aval cependant, la marchandise est achetée en gros afin d'être revendue avec bénéfice — ce qui correspond parfaitement à la situation de monétarisation totale définie précédemment.

— Même dans le cas de productions réalisées expressément en vue de la vente, la forte proportion de coûts non monétaires empêche qu'on puisse parler de monétarisation totale, au moins en début de

(1) Etude Régionale de Bouaké, l'Economie, t. 2, pp. 252-253. C'est ici le lieu de regretter que le commerce de la cola ne semble jamais avoir fait l'objet d'études d'ensemble comme cela a été le cas pour d'autres produits vivriers locaux. Cf. P. HILL (1966), p. 355 : « Partly because kola is often sold outside markets, so that the market mechanism is more difficult to study, reliable (detailed) literature on kola marketing is very scanty... ». Or le commerce de la cola met en jeu des sommes considérables. En 1964, le tiers de la valeur des produits alimentaires achetés à l'extérieur par la Haute-Volta consistait en cola : pour ce même pays, 9 % des importations totales de 1964 portaient sur la cola (SAINT-MARC, 1967, p. 580).

(2) GENDARME (1963), p. 460 ; COUTY (1965), p. 57.

circuit. Un exemple typique est celui du séchage des *alestes* pêchés dans le Chari ou dans le Logone : l'opération est souvent effectuée par des femmes auxquelles les pêcheurs abandonnent l'huile qui en est le sous-produit.

Monétarisation partielle en début de circuit, totale ensuite : quand on considère le circuit dans son ensemble, il est donc légitime de parler de monétarisation moyenne. De cette caractéristique primordiale découle une structure objective de prix et de coûts, qui se prête bien à l'observation et qui est parfaitement justiciable de l'analyse économique (1). Cette structure est la cause et le résultat de comportements (spéculation, stockages, etc.) qui supposent l'emploi de certaines formes du calcul économique (2).

b) *Pour être maximum*, l'autonomie impliquerait, aux termes de notre définition, une indépendance absolue par rapport aux économies des ex-métropoles. Tel serait le cas — très théorique —, du producteur traditionnel plongé dans la plus parfaite autarcie. Le secteur intermédiaire, au contraire, se relie de façon plus ou moins étroite soit au secteur moderne installé dans le pays, soit à de lointaines économies industrielles. Des exemples de ces liaisons ont déjà été donnés : intervention de l'administration moderne, articulation du commerce du bétail ou du poisson avec le commerce des produits importés... En voici un autre, très significatif : le natron du Kanem ne navigue plus sur les kadeï des Boudouma, mais sur des barges à moteur qui sont la propriété de firmes européennes. Ces firmes ne jouent cependant qu'un rôle limité dans les circuits, et sont obligées de se conformer aux habitudes locales, notamment en ce qui concerne le règlement des frais de transport (3). Mais ces liaisons institutionnelles ou économiques entre secteur moderne et secteur intermédiaire ne portent pas atteinte à l'autonomie des agents africains. Initiatives de production, innovations, mise sur pied d'un appareil de distribution et de transport, tout ou presque tout vient d'entrepreneurs autochtones, rien n'est dû à la contrainte ou à l'incitation des administrations et des sociétés d'intervention. Bien au contraire : l'administration coloniale a parfois vu avec défaveur le développement de la pêche dans le Bassin Tchadien ; elle s'imaginait qu'il ôterait des bras à la culture du coton.

Malgré cette absence d'encadrement et d'incitations, les Africains arrivent à réaliser des investissements relativement considérables (4). Quant aux motivations, elles sont économiques, certes — recherche du profit maximum —, mais elles se rattachent à tout un contexte culturel profondément vivant (5) ; aussi les agents assument-ils pleinement leurs activités, et n'ont-ils pas l'impression de participer de force à des processus qu'ils ne comprennent pas. Enfin le secteur intermédiaire s'organise dans un cadre institutionnel coutumier, ce qui explique d'ailleurs pourquoi il reste si souvent hors de l'atteinte des administrations modernes.

Tout ce qui précède permet de conclure que le schéma du tableau I n'est pas contredit par les faits. Bien entendu, pour ne pas trop simplifier la réalité, il convient d'ajouter à ce schéma quelques indications

(1) Non sans précautions. Le fait que la monétarisation ne soit pas totale donne une allure originale à la structure des coûts et des prix. Le marchandage est général, la pratique universelle du cadeau complique l'évaluation des prix.

(2) Le manque de place ne me permet pas de développer ce point. Qu'il suffise d'indiquer que certaines observations de Max WEBER peuvent s'appliquer ici, en particulier la définition qu'il donne de l'acte économique capitaliste. On peut aussi rapprocher de la réalité observée la typologie esquissée par WEBER : « isolierte Einzelunternehmungen », « Wirtschaften welche gänzlich auf immer neue Kapitalistischen Einzelunternehmungen eingestellt waren », et enfin les « Kontinuierliche Betriebe ». Cf. COUTY (1964), p. 137. — WEBER (1964) pp. 13 et 15.

(3) COUTY (1966), p. 99.

(4) VERLET (1966).

(5) D'où un ensemble de liaisons internes qui donnent au secteur intermédiaire une cohérence remarquable. Le développement de la pêche de décrue chez les Massa du Cameroun est dû à leur désir de se procurer de l'argent — et finalement du bétail — pour se constituer une dot ; le natron du Kanem est vendu à des pasteurs Peuhl soucieux de la santé de leurs animaux, etc.

(qui peuvent d'ailleurs se déduire des deux critères de base). Ces indications ont été portées dans le tableau II, qui résume l'essentiel des pages précédentes. Il nous reste maintenant à chercher si ce schéma, plausible au point de vue statique, peut servir à l'interprétation des évolutions à plus ou moins long terme.

TABLEAU II

	Secteur de subsistance	Secteur intermédiaire	Secteur moderne rapporté
Contenu (exemples)	<ul style="list-style-type: none"> — Cultures vivrières — Elevage, pêche, chasse — Construction et réparation de cases 	<ul style="list-style-type: none"> — Production et commerce des céréales — Elevage et commerce du bétail — Pêche, transformation et commerce du poisson — Production et commerce du natron — Production et commerce des peaux, du bois de chauffage, etc. — Commerce de la cola — Artisanat, services divers. 	<ul style="list-style-type: none"> — Cultures industrielles et activités rattachées — Commerce d'importation — Industries et services dirigés par des expatriés
Monétarisation	<ul style="list-style-type: none"> — Nulle — Pas de prix en monnaie — Pas d'échanges marchands 	<ul style="list-style-type: none"> — Moyenne, faible en début de circuit, élevée ensuite — Prix quelquefois difficiles à déterminer (marchandises) circuits commerciaux développés 	<ul style="list-style-type: none"> — Totale — Prix non débattus — Circuits commerciaux très longs
Autonomie	<ul style="list-style-type: none"> — Totale — Cadre institutionnel coutumier — Innovations rares — Investissements faibles 	<ul style="list-style-type: none"> — Moyenne — Cadre institutionnel coutumier — Innovations fréquentes — Investissements relativement élevés dans certaines activités à haut rendement (pêche) mais très éparpillés. 	<ul style="list-style-type: none"> — Nulle — Cadre institutionnel moderne — Innovations importées et imposées de l'extérieur — Investissements élevés concentrés sur des projets rentables.

II. SECTEUR INTERMÉDIAIRE ET ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

a) Origine et localisation du secteur intermédiaire

Le problème des origines du secteur intermédiaire est inséparable de celui de sa localisation. Si les foyers dont nous avons parlé sont situés en savane, cela est dû à la présence dans les régions soudano-sahéliennes d'un certain nombre d'éléments qui ont favorisé — et peut-être même provoqué — la naissance d'un secteur monétarisé et autonome. Par exemple, la circulation des marchandises était facilitée en savane par la faible épaisseur du couvert végétal. L'existence de cités telles que les villes haoussa ⁽¹⁾ a dû contribuer aussi au développement du commerce, ce dernier suscitant et permettant un accroissement

(1) La plus importante étant Kano. Cf. MAQUET (1966), pp. 230-237.

de la production. L'organisation de grandes unités politiques, telles que le Kanem ou le Bornou, a certainement eu le même effet. Enfin la diffusion de quelques grandes langues vernaculaires, — peuhl, haoussa, kanouri, arabe tchadien, — a joué un rôle important dans le commerce et les transports. Tout cela mériterait une étude très approfondie, mais je me bornerai ici à quelques rapides observations sur :

- l'existence d'un surplus céréalier en savane ;
- le rôle de l'Islam ;
- la possibilité de rapprocher les notions de secteur intermédiaire et de « secteur capitalistique » (1).

1° LE SURPLUS CÉRÉALIER DES SAVANES

« De l'agriculture de forêt à celle de savane, écrit J. MAQUET (2), un seuil est franchi, celui de surplus. Ce surplus est particulièrement significatif parce qu'il peut être constitué de céréales et de légumineuses... Or les céréales — sorgho, maïs, riz et différentes variétés de mil —, et les légumineuses, — pois, haricots, fèves, — peuvent se conserver presque indéfiniment, sont facilement transportables, aisément mesurables et présentent une suffisante uniformité pour pouvoir être comparées. Ces caractéristiques permettent une certaine accumulation d'une richesse très mobile. Ainsi le surplus peut être facilement séparé du producteur, passer de mains en mains, et être concentré en quantité relativement grande ».

Dans l'esprit de l'auteur, cette remarque s'applique à un milieu naturel bien précis : celui dans lequel se situerait la « civilisation des greniers », et qui s'étend :

« ... en de vastes régions au sud du 4^e parallèle sud, là où la grande forêt humide disparaît progressivement pour faire place à la forêt sèche, à la savane boisée et à la savane herbeuse... ».

En fait, les lignes ci-dessus valent tout aussi bien pour les savanes situées au nord de l'Equateur. Il est évident que les céréales cultivées dans les régions soudano-sahéliennes possèdent à un degré éminent la vocation de marchandises, et que leur seule existence suffit à provoquer des échanges, — ne serait-ce qu'entre régions inégalement dotées ou en raison des dates de récolte. La mise en route de tels échanges a dû se trouver puissamment facilitée lorsqu'on pouvait trouver, en face des céréales échangeables, d'autres marchandises également transportables, mesurables et comparables : tel était le cas des *alestes* du Logone ou du Chari, que les Kotoko échangeaient, il y a quarante ans déjà, contre le mil du Diamaré. De telles circonstances rendent presque automatique le passage à un début d'économie marchande, à la division du travail et à la spécialisation des ethnies : en un mot l'apparition d'un secteur intermédiaire (3).

2° ISLAM ET SECTEUR INTERMÉDIAIRE

Il y a dans une certaine mesure coïncidence entre les aires couvertes par l'Islam et celles où sont implantés les foyers du secteur intermédiaire. On pourrait donc penser que les solidarités nées de l'appartenance commune à la religion musulmane sont loin d'avoir gêné la circulation des biens et l'intensification du commerce. La coïncidence entre Islam et secteur intermédiaire se précise lorsqu'on observe que dans les régions étudiées, où toute la population n'est pas islamisée, ce sont la plupart du temps les ethnies musulmanes qui fournissent le support humain du secteur intermédiaire, — en ce qui concerne sa partie

(1) RODINSON (1966), p. 25.

(2) MAQUET (1966).

(3) SURET-CANALE (1964).

commerciale d'abord (1) mais également pour certaines activités de production (2). Dans certains cas, il est même possible de dépasser la simple observation de coïncidences et de noter que la prospérité du secteur intermédiaire est incontestablement *due* en partie à des motifs religieux. Ainsi les pêcheurs professionnels Haoussa qu'on rencontrait en 1964 dans l'extrême nord du Cameroun et qui venaient de Sokoto se disaient souvent en route pour La Mecque (3). Cette affirmation n'était pas fantaisiste puisque certains d'entre eux *revenaient* en fait de pèlerinage. Tous voyageaient par petites étapes, en séjournant longuement là où ils pouvaient exercer leur métier. Leur influence avait incité les Arabes Choa à tâter eux aussi de la pêche, avec pour résultat un accroissement important des quantités commercialisées (4). A titre d'autre exemple, on pourrait noter que la cola est adoptée par les Musulmans, au point, nous dit V. MONTEIL, qu'un *hâdith* la déclare sainte et sacrée et promet le Paradis à ses consommateurs (5). Or la demande de cola est, nous l'avons vu, l'un des moteurs du secteur intermédiaire.

Ces exemples de corrélation positive entre l'Islam et certaines formes de développement économique n'ont peut-être qu'un caractère anecdotique, mais au moins la preuve est-elle faite que l'Islam n'a en rien contrarié dans ces régions le développement du commerce et du crédit, ainsi que la recherche du profit. Le livre magistral de M. RODINSON a d'ailleurs traité et résolu ce problème de la façon la plus convaincante possible. Une question se pose cependant : peut-on rapprocher les deux notions de secteur intermédiaire et de « secteur capitaliste » ? Si oui, quelles perspectives un tel rapprochement ouvre-t-il sur les origines et le devenir du secteur intermédiaire ?

3° SECTEUR INTERMÉDIAIRE ET SECTEUR CAPITALISTIQUE

L'un des points capitaux de la démonstration de M. RODINSON est l'existence, en de nombreux pays musulmans, de ce que l'auteur appelle un « secteur capitaliste... coexistant avec des secteurs où dominant l'auto-consommation et les circuits non monétaires », — et cela dès l'époque médiévale.

« Non seulement le monde musulman a connu un secteur capitaliste, mais ce secteur a été apparemment le plus étendu et le plus développé qui ait vu le jour avant l'apparition du marché mondial créé par la bourgeoisie européenne occidentale et celui-ci ne le dépasse qu'à partir du XVI^e siècle » (6).

De ce secteur capitaliste, les pays d'Islam n'ont pas vu sortir, comme en Europe, une véritable accumulation capitaliste, mais cela est dû « à de tous autres facteurs qu'à la religion musulmane » (7).

Ce que RODINSON appelle secteur capitaliste, c'est un secteur dominé par le capital marchand et le capital financier dans des sociétés pré-capitalistes, c'est-à-dire des sociétés où ne fonctionne pas encore

(1) Cas des Dioula. Cf. Etude Régionale de Bouaké, t. 2, p. 243, note 4.

(2) Pêcheurs Haoussa, Kotoko, Kanouri et Boudouma dans le Bassin Tchadien.

(3) COUTY & DURAN (1968), pp. 191-192.

(4) Cet effet d'imitation n'est pas limité à la région du lac et du delta. Plus au sud, à Léré (dans le Mayo-Kebbi), l'exemple des pêcheurs Kabawa a déterminé les Moundang de l'endroit à pêcher eux aussi (COUTY, 1964, pp. 49-54).

(5) MONTEIL (1961).

(6) RODINSON (1966), p. 72.

(7) RODINSON (1966), p. 73 « On peut apercevoir des facteurs permanents fondamentaux comme la densité relative de la population qui fournit une main-d'œuvre abondante et bon marché, incitant peu à recourir à des perfectionnements techniques. De même, la tradition millénaire d'un Etat fort qu'exige dans de nombreux pays orientaux la production agricole, laquelle dépend dans une large mesure de travaux publics. Il faut y ajouter certainement l'enchaînement imprévisible des circonstances historiques... ».

le mode de production capitaliste (1). Un tel secteur présente de vives ressemblances avec ce que nous appelons ici secteur intermédiaire, encore que cette dernière notion se présente, on l'a vu, comme un tout intégrant des processus de production envisagés dans leur ensemble, — depuis la première opération productive jusqu'à la vente au détail (2). Ces ressemblances se confirment à la lecture de certains passages du Capital (3). En particulier, il est intéressant de souligner le rôle historique attribué par MARX au capital commercial. Le développement de ce dernier est la condition historique du développement de la production capitaliste :

- comme condition préalable de la concentration de la fortune-argent ;
- parce que le mode de production capitaliste suppose la vente en gros... c'est-à-dire l'existence de commerçants n'achetant pas pour leurs besoins personnels mais pour la satisfaction des besoins du grand nombre... Tout développement du capital commercial tend à donner à la production un caractère de plus en plus orienté vers la valeur d'échange et à transformer les produits en marchandises.

L'évolution ne se produit cependant qu'à certaines conditions. Pour passer à l'étape suivante, celle de la production capitaliste, il faut que le capital commercial perde son existence autonome et devienne simplement l'agent du capital productif. Il peut arriver que cette étape ne soit jamais franchie :

« Le développement autonome et prédominant du capital comme capital commercial signifie que le capital ne s'est pas soumis à la production. Le développement autonome du capital commercial est donc en raison inverse du développement économique général de la société » (4).

Ces quelques citations montrent que l'expression « secteur intermédiaire » désigne des réalités très voisines de celles que RODINSON appelle « secteur capitalistique » ou que MARX nomme « secteur du capital commercial et financier » ; elles nous amènent aussi à considérer le secteur intermédiaire dans une perspective dynamique. Son existence représente un progrès sur le secteur de subsistance, mais signifie aussi qu'une évolution est — ou était — en cours vers un mode de production plus perfectionné. Quelles hypothèses peut-on faire sur cette évolution ?

b) Hypothèses d'évolution

Les hypothèses que nous allons faire portent :

- sur l'ordre dans lequel sont apparus le secteur de subsistance, le secteur intermédiaire et le secteur moderne (5) ;
- sur les effets de la juxtaposition des secteurs.

(1) RODINSON (1966), p. 25. La définition du mode de production capitaliste est donnée à la page 23. C'est, au sens strict, le modèle économique selon lequel peut s'accomplir la production dans une entreprise. Un propriétaire de moyens de production paye un salaire à des ouvriers libres pour que ceux-ci produisent en utilisant lesdits moyens de production des marchandises qu'il vendra à son profit. L'ensemble des entreprises où fonctionne le mode de production capitaliste s'appelle secteur capitaliste.

(2) Ce point de vue est compatible avec le fait que l'impulsion naît dans la partie commerciale du processus, pour se propager ensuite en amont.

(3) Chap. 20 du Livre III. Voir particulièrement p. 401 de l'édition populaire de BORCHARDT (1965).

(4) Ed. BORCHARDT (1965), p. 401.

(5) BETTELHEIM (1966), p. 129 : « N'est-ce pas une forme spécifique de coexistence ou de présence simultanée et d'interaction de plusieurs modes de production qui caractérise une économie de transition ? Ce qui conduit notamment à cette autre question : ces formes spécifiques de coexistence et d'interactions de plusieurs modes de production ne constituent-elles pas des modes de production spécifiques ? ».

1^o L'ORDRE D'APPARITION DES SECTEURS

Considérons une économie où prédominerait presque exclusivement le secteur de subsistance. Le choc de la pénétration coloniale fait entrer en contact avec cette économie rudimentaire une ou plusieurs économies industrielles dotées de moyens techniques considérables.

On peut penser que les nécessités de ce contact entraînent postérieurement au choc, l'apparition d'un secteur de liaison qui emprunterait ses caractéristiques aux deux secteurs préexistants, et qui constituerait par conséquent soit un début de solution de la contradiction entre deux univers économiques difficilement conciliables, soit, plus simplement une « courroie de transmission » (pour reprendre l'expression de LÊ-CHÂU).

Un schéma de ce genre peut être utile pour analyser l'évolution économique d'un pays comme le Gabon. Dans la zone soudano-sahélienne cependant, les choses paraissent s'être passées autrement.

Admettons maintenant que l'économie d'une région ait présenté, dès l'ère précoloniale, une structure dualiste associant un secteur marchand au secteur de subsistance. Cela paraît avoir été assez généralement le cas dans l'Afrique des savanes. Si nous employons la terminologie marxiste, nous nous trouvons en présence d'une société précapitaliste où se développe déjà tout un secteur couvert par le capital commercial et financier, favorisant une production supérieure aux besoins ⁽¹⁾ et instaurant par conséquent une amorce de processus cumulatif. Le choc colonial et le contact avec les économies industrielles vont plaquer sur cette économie dualiste un troisième secteur, moderne et rapporté, plus ou moins fondé sur la contrainte (au moins dans les débuts).

2^o EFFETS DE LA JUXTAPOSITION DES SECTEURS

Dans l'hypothèse qui vient d'être envisagée, l'adjonction du secteur moderne peut soit favoriser l'extension du secteur capitalistique préexistant, soit occasionner son dépérissement.

Dans le premier cas, nous verrons apparaître un secteur intermédiaire au sens où nous l'avons défini. Cette apparition est fondée sur des mécanismes complexes, qui peuvent se ramener à deux séries d'effets :

— Effets positifs. La monnaie injectée dans l'économie locale grâce aux recettes procurées par les cultures d'exportation ne sert pas qu'à alimenter le commerce de traite (c'est-à-dire à financer des importations) ni à payer l'impôt. Elle peut aussi accroître la demande de produits locaux fournis par le secteur capitalistique, à condition bien entendu que les habitudes locales et les conditions de production le permettent ; ces produits peuvent d'ailleurs venir d'une région d'Afrique assez éloignée (cola).

Les recettes d'exportation peuvent encore, à condition que le niveau général d'économicité soit déjà assez élevé, inciter les agents à tenter des spéculations commerciales qui suscitent un accroissement de la demande et de la production de denrées *locales*.

Ces deux effets positifs ont certainement joué dans le nord du Cameroun. « L'argent du coton » a permis à de nombreux paysans de consommer du poisson séché, même dans des endroits assez éloignés du fleuve. En outre, bien des cultivateurs inoccupés en saison sèche achètent quelques paniers de poisson qu'ils colportent ensuite de marché en marché ⁽²⁾.

Un troisième effet positif, très important, résulte de certaines initiatives prises par l'administration coloniale (ou post-coloniale) : investissements routiers, généralisation de la sécurité, innovations techniques diffusées parmi la population, etc.

⁽¹⁾ Le Capital, éd. BORCHARDT (1965), p. 400.

⁽²⁾ COUTY (1964), p. 128. Encore faut-il qu'il y ait des marchés, c'est-à-dire d'anciennes habitudes d'échange.

— Des effets négatifs viennent cependant contrebalancer ceux qui viennent d'être énumérés. Ce que veut *d'abord* l'administration, c'est le développement du secteur moderne représenté par les cultures d'exportation, et nous avons vu qu'à tort ou à raison, elle a parfois cru ce développement menacé par celui du secteur intermédiaire. Récemment encore, le problème se posait dans le nord du Cameroun : accroître les surfaces cultivées en coton risquait de gêner la production de mil, laquelle avait tendance à s'accroître spontanément (1). Plus généralement, la naissance d'une situation coloniale coïncide avec la mise en place d'un appareil de contrainte — douanière en particulier — qui peut gêner gravement le commerce autochtone (2).

Si les effets négatifs l'emportent sur les effets positifs, il se peut que le secteur capitalistique précolonial dépérisse et même s'efface. Aucun secteur intermédiaire n'apparaît dans ce cas.

Une telle situation peut d'ailleurs être due au fait que le secteur capitalistique a toujours été peu important ; auquel cas, même s'il n'avait entraîné que des effets positifs, le choc avec les économies industrielles n'a évidemment aucune chance de faire apparaître un secteur intermédiaire.

La proximité de la mer et l'ancienneté du contact avec des nations plus développées peuvent avoir habitué très tôt les populations locales à consommer des produits importés. Les recettes provenant des cultures industrielles sont alors consacrées presque exclusivement à l'achat de ces produits, et non à ceux que fournit ou qu'aurait pu fournir le secteur intermédiaire. La situation peut se cristalliser dans une structure de prix et de coûts qui bloque littéralement tout développement futur d'un secteur intermédiaire.

Tel semble être le cas de la région arachidière sénégalaise. Le secteur moderne y est constitué par la culture de l'arachide et les activités qui s'y rattachent. Ce secteur est bien intégré à l'économie locale ; ou plutôt, il *est* l'économie locale : la culture de l'arachide est en effet tellement passée dans les mœurs qu'elle devient pratiquement la seule activité des Wolof. Ces derniers négligent même leurs cultures vivrières au point de se nourrir en partie de riz et de sorgho importés.

Le secteur intermédiaire, sans être totalement absent de cette région, n'y a qu'une importance relative très faible. La meilleure preuve en est la rareté des marchés locaux. On trouve de nombreuses boutiques mais celles-ci écoulent surtout des denrées produites par le secteur moderne, ou des biens d'importation. Au bout du compte, la situation est clairement décrite par PELISSIER :

« Totalement produite dans le cadre des exploitations familiales, l'arachide est le moteur de toute la circulation monétaire intéressant la paysannerie. Les mils, le riz, les fruits, le bétail, etc... ne donnent lieu qu'à des échanges menus, se déroulant à l'échelle locale et régionale, parfois encore opérés sous forme de troc, et n'intervenant pratiquement pas dans le commerce extérieur » (3).

Le secteur moderne a pour ainsi dire trop bien prospéré dans cette région, étouffant tout développement parallèle d'activités analogues à celles qu'on observe dans d'autres parties de la zone soudano-sahélienne. Ce résultat est dû à toutes sortes de circonstances, certaines purement fortuites (4). Le Mouride

(1) COUTY (1965), pp. 74-78.

(2) COUTY & DURAN (1968), chap. 8 et 9.

(3) PELISSIER (1966), p. 31.

(4) MONTEIL (1966), p. 190 « On doit se demander quelle est l'origine de la prédilection mouride pour l'arachide. Il semble bien qu'il s'agisse, tout simplement, d'un concours fortuit de circonstances. En effet... les graines servaient à nourrir les esclaves. Lorsque ceux-ci furent émancipés (effectivement en 1848), le prévoyant Rousseau avait déjà entamé leur « reconversion » : dès 1840, il proposait au chef de Dakar de les utiliser à la culture de l'arachide. Et « le lendemain, les marabouts étaient réunis, faisaient une cérémonie, enterraient des gris-gris, et promettaient de propager la culture de l'arachide ». Rien d'étonnant donc à voir signaler en 1905 par le Commandant de Cercle de Tivaouane que les Mourides ensemencent en arachides de grandes quantités de terrain... ».

disme, par exemple, est venu donner à la culture de l'arachide de puissantes motivations sociales et religieuses, sans lesquelles elle ne se fût peut-être pas étendue aussi rapidement. Quoiqu'il en soit, Lat-Dior avait fait preuve de pénétration lorsque, dès 1873, il s'opposait à cette culture (1). Cette dernière a fait la prospérité du Sénégal, mais elle a consacré la dépendance économique du pays ; on l'a bien vu lors de la convention d'association entre la CEE et les Etats Associés (2). En outre, la structure des prix rend très difficile l'augmentation de la production céréalière, compte tenu des rendements. D'où ce paradoxe d'un pays agricole et sous-développé contraint de nourrir une fraction de sa population avec du sorgho et du riz importés en partie des Etats-Unis (3).

Le cas du Sénégal est toutefois exceptionnel. Ailleurs, du Mali au Tchad, le secteur intermédiaire est actif, prospère et contribue à l'évolution économique générale d'une manière qu'il convient maintenant de préciser.

c) Secteur intermédiaire et développement

1. La diffusion de ce que LEWIS appelle « the will to economize » est l'effet le plus intéressant de l'existence d'un secteur intermédiaire. L'usage de la monnaie se répand jusque sur les moindres marchés. La création collective de circuits d'échange est le signe d'une transformation en profondeur de la société.

« L'échange s'universalise et l'introduction généralisée de la monnaie ramène la multiplicité qualitative à une unité quantitative. Le produit du travail... s'échange contre d'autres produits qu'il rencontre sur le marché, lequel s'affirme comme force autonome, irréductible à l'interférence des motivations et des conduites » (4).

Cette transformation — précondition de tout développement —, s'opère insensiblement, spontanément, sans rupture avec le contexte culturel. Le processus est lent, mais ses délais mêmes garantissent qu'il y a véritablement modification des mentalités, et non placage superficiel de comportements imposés.

2. Un gonflement exagéré du secteur intermédiaire aurait des conséquences fâcheuses : multiplication des trafiquants, prolifération de pseudo-services commerciaux, etc. L'action de l'administration doit tendre à minimiser ces aspects négatifs, et à intensifier — au moins à ne pas gêner — l'effet d'accroissement de la production. Il y a une raison importante à cela : ce que fournit le secteur intermédiaire, ce sont essentiellement des produits alimentaires. L'augmentation de la productivité de ce secteur conditionne donc tout développement, et notamment tout début d'industrialisation puisque cette dernière suppose à peu près obligatoirement l'obtention d'un surcroît de denrées alimentaires (5). A vrai dire, un problème bien plus pressant que celui de l'industrialisation se pose dans l'immédiat : on n'a peut-être pas prêté suffisamment attention au cri d'alarme lancé en juin 1966 par le Directeur Général de la FAO, ni au fait que, légèrement exportatrice de céréales avant la première guerre mondiale, l'Afrique en importe aujourd'hui pour plus de 4 millions de tonnes par an. Il est donc absolument nécessaire d'augmenter la production de céréales en Afrique, ce qui suppose un développement intense des circuits de commercialisation.

(1) MONTEIL (1966), p. 97.

(2) Tenue à Yaoundé en 1963. Elle instaure une zone de libre-échange entre la CEE et les EAMA, avec un tarif extérieur commun qui accorde aux arachides africaines une protection inférieure à l'ancien surprix français. L'écart de 10 FCFA entre cet ancien surprix et le cours mondial ne se trouve finalement compensé qu'à raison de 2,90 F. Cf. DEBIEN (1966).

(3) Cf. BYE & LE MOAL (1966), pp. 39 et 40.

(4) SEBAG (1967), p. 66.

(5) MYINT (1966), pp. 45, 46, et 116.

Or ces derniers ne peuvent être créés *ex nihilo*. On doit partir au contraire de ce qui existe déjà, et reconnaître que la « capacité de prendre des décisions relatives au développement » n'est pas toujours aussi rare que le pense HIRSCHMANN (1). Il suffit de s'entendre sur le sens qu'on prête au mot développement, et de ne pas lui donner d'emblée un contenu trop ambitieux.

3. Le secteur intermédiaire engendre des circuits d'échange intra-africains, unissant en particulier les régions de savane et celles de forêt. Il annonce donc l'édification d'économies africaines qui, sans s'isoler dans l'autarcie ni se couper du marché mondial, feraient figure d'entités intégrées, relativement indépendantes des ex-métropoles. Une économie qui progresse en se monétarisant ne deviendrait pas obligatoirement un simple prolongement d'économies développées.

J'ai conscience d'avoir simplifié à l'excès des réalités fort complexes. Au risque de passer les bornes, j'essaierai de résumer encore davantage. Il existe dans certaines régions d'Afrique un secteur d'activité monétarisé et autonome qui non seulement fournit des biens et des services d'importance vitale, mais encore les fournit d'une façon particulièrement propice à un certain développement. Tout porte à croire que l'existence de ce « secteur intermédiaire » constitue une étape nécessaire dans la transition vers un début d'économie moderne. Le rôle d'une planification réaliste serait donc :

- de reconnaître qu'il est des cheminements inévitables dans le progrès économique ;
- de hâter l'effet positif que l'existence d'un secteur intermédiaire peut avoir sur la transformation des mentalités, des comportements et de l'économie.

Dans les pays où il existe, ce secteur devrait être considéré comme aussi important, sinon plus, que celui des cultures d'exportation.

A qui objecterait que cette politique aura pour effet de préserver des survivances qui devraient au contraire disparaître le plus vite possible, on peut répondre deux choses :

- Au point de vue théorique d'abord, il faut s'interroger sur le sens qu'on donne à ce terme de « survivances » :

« Ce que nous appellerons pour le moment des « survivances » représente en fait les produits des structures dans lesquelles ces prétendues impuretés ne sont pas des « survivances » car elles ne sont pas étrangères aux structures réelles dans lesquelles elles se trouvent. Au contraire, elles sont le résultat de l'ensemble des relations qui constituent ces structures, c'est-à-dire notamment du niveau propre de développement des forces productives, des inégalités de développement qui caractérisent ces forces et des rapports de production liés à ces inégalités de développement. Si nous pensons ces impuretés comme survivances, c'est faute de saisir assez profondément les interconnexions des structures qui les produisent... » (2).

Il est bien évident que l'attitude du planificateur, — ou plus simplement de l'économiste qui cherche à comprendre ce qu'il observe —, ne sera pas la même suivant qu'il croit avoir affaire à des survivances faciles à balayer, ou au résultat d'un ensemble cohérent d'interconnexions résistantes. Seule l'étude approfondie de chaque cas peut permettre de juger en connaissance de cause.

— L'expérience d'autres pays prouve qu'en acceptant l'existence et en favorisant le progrès d'un secteur intermédiaire, on ne consolide pas irrémédiablement l'installation de l'Afrique des savanes dans

(1) HIRSCHMAN (1964), p. 41.

(2) BETTELHEIM (1966), p. 130.

le sous-développement. Au contraire, toutes proportions gardées, une telle situation rappellerait dans le domaine de l'agriculture et des produits alimentaires celle que connaît le Japon dans le domaine industriel. Un livre récent montre que l'industrie japonaise est caractérisée par un profond dualisme entre un secteur de grandes entreprises à haute productivité, et un secteur de petites entreprises « que la rareté du capital, la surabondance de la main-d'œuvre, la sévérité des conditions de travail et la modestie des salaires font apparaître comme une véritable enclave sous-développée » (1). Or le succès du capitalisme japonais repose justement en partie sur cette « utilisation des archaïsmes », en particulier de ceux que synthétise la coexistence de deux secteurs industriels inégalement développés. En Afrique, le problème ne se pose pas dans les mêmes termes : il ne s'agit pas encore d'industrie, mais d'agriculture, de commerce et d'une transformation rudimentaire de certains produits. Un trait commun rapproche cependant les deux situations : l'existence d'une structure complexe dont l'hétérogénéité même peut contribuer positivement au progrès économique.

Dakar, septembre 1967.

(1) K. TAKASHI (1967).

BIBLIOGRAPHIE

1 — Documents ronéotypés

- Anonyme (1957-1959). — CCTA. CSA. Enquête de Bouaké sur les Migrations en Basse Côte d'Ivoire. Etude des mouvements de marchandises à Bouaké.
- Anonyme (déc. 1966). — Etude socio-économique de la zone suburbaine d'Abidjan. CEGI (94 bd du Montparnasse, Paris-14^e).
- BETTELHEIM (Ch.), 1966. — Problématique de l'économie de transition, in *Etudes de Planification Sociale*, 3, mars 1966, SER.
- BYE (P.), LE MOAL (Y.), 1966. — Commercialisation et diffusion des produits alimentaires importés. Dakar, ISEA, Janv.
- COUTY (Ph.), 1966. — Sur un secteur intermédiaire dans une économie de savane africaine : l'exemple du natron. Paris, ORSTOM.
- VERLET (M.), 1966. — Aspects humains de la pêche au lac Tchad, Paris, Centre Technique Forestier Tropical.

2 — Articles

- ABERCROMBIE (K.C.), 1961. — Le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché en Afrique au sud du Sahara. *Bull. Mensuel Economie et Statistiques Agricoles*, fév., 10, 2, 1-8.
- DEBIEN (M.-Th.), 1966. — L'association du Sénégal à la CEE et les problèmes de l'arachide. *Bull. IFAN*, juillet-oct. t. XXVIII, série B, 3-4.
- GODELIER (M.), 1966. — Contribution au n° 28 de « Développements et Civilisations », déc. IRFED/CIRFED.
- HILL (P.), 1966. — Landlords and brokers : a West African trading system (with a note on Kumasi butchers). *Cahiers d'Etudes Africaines*, 1966, VI, 23.
- LELONG (M.H.), 1949. — La route du kola. *Revue de Géo. Humaine et Ethno*, oct. 1948-oct. 1949, I, 14, 35-44.
- MONTEIL (V.), 1961. — Islam et Développement au Sénégal. *Cahiers de l'ISEA*, déc.
- ROBINEAU (C.), 1967. — Contribution à l'histoire du Congo : la domination européenne et l'exemple de Souanké (1910-1960). *Cahiers d'Etudes Africaines*, 26, 300-345.
- RULLIERE (G.), 1966. — Contribution au n° 28 de « Développements et Civilisations », déc. 1966, IRFED/CIRFED.
- SAINT-MARC (M.), 1967. — Le rôle du commerce extérieur dans le développement. Le cas de la zone franc. *Revue Economique*, juillet, 4.
- SURET-CANALE (J.), 1964. — Les Sociétés traditionnelles en Afrique tropicale et le mode de production asiatique. *La Pensée*, oct., 117.
- TAKASHI (K.), 1967. — Le Miracle Economique Japonais (analyse du livre de H. BROCHIER). *Revue Economique*, janv.-fév. I.
- THORNER (D.), 1963. — Peasant Economy as a category in economic history. *The Economic Weekly*, n° spécial, juil.
- TRICART (J.), 1956. — Les échanges entre la zone forestière de Côte d'Ivoire et les savanes soudaniennes. *Cahiers d'Outre-Mer*, juillet-sept., IX, 35, 209-238.
- WHARTON (R.), 1963. — The Economic Meaning of subsistence. *The Malayan Economic Review*, oct.

3 — Ouvrages

- Anonyme (1966). — Etude Régionale de Bouaké 1962-1964, République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan.
- BOHANNAN (P.), DALTON (G.), (ed.), 1962. — Markets in Africa, African Studies n° 9, Northwestern University.
- CHEVALIER (A.), PERROT (E.), 1911. — Les kolatiers et la noix de kola. Paris.
- COUTY (Ph.), 1965. — Notes sur la production et le commerce du mil dans le département du Diamaré (Nord-Cameroun). *Cah. ORSTOM Sér. Sci. hum.*, II, 4.
- COUTY (Ph.), 1964. — Le commerce du poisson dans le Nord-Cameroun, Paris. *Mémoires ORSTOM* n° 5.
- COUTY (Ph.), DURAN (P.), 1968. — Le commerce du poisson au Tchad, Paris, *Mémoires ORSTOM* n° 23, ORSTOM & Centre Technique Forestier Tropical.
- FRECHOU (H.), 1965. — L'élevage et le commerce du bétail dans le nord du Cameroun, Paris. *Cah. ORSTOM, Sér. Sci. hum.* III, 2.
- GENDARME (R.), 1963. — La Pauvreté des Nations, Paris, Cujas.
- HAGEN (E.), 1962. — On the theory of social change. How economic growth begins. Homewood, Dorsey Press.
- HICKS (J.R.), 1951. — A Contribution to the theory of the Trade Cycle, Oxford, Clarendon.
- HIRSCHMANN (A.O.), 1964. — Stratégie de Développement Economique, Paris, Editions Ouvrières.
- KOUASSIGAN (G.-A.), 1966. — L'homme et la terre. Droits fonciers coutumiers et droit de propriété en Afrique Occidentale. Paris, ORSTOM, Berger-Levrault.
- LÊ-CHÂU, 1966. — Le commerce dans la région de Bouaké (Côte d'Ivoire). Une étude économique du commerce régional et inter-régional dans l'Ouest Africain. *Cah. ORSTOM. Sér. Sci. hum.* III, 3.
- LEFEBVRE (H.), 1965. — Le Marxisme, Paris, PUF, 10^e édition (Que Sais-je ? n° 300).

- LYOTARD, 1967. — La Phénoménologie, Paris PUF, (Que Sais-je ? n° 625).
- MALINVAUD, 1964. — Initiation à la comptabilité nationale, Paris, PUF et INSEE, 3^e édition.
- MAQUET (J.), 1966. — Les civilisations noires, histoire/techniques/arts/sociétés, Paris, Marabout-Université.
- MARSHALL (A.), 1956. — *Principles of Economics*, Londres, Macmillan, 8^e édition.
- MARX (K.), 1965. — Le Capital, éd. populaire par J. Borchardt, Paris, PUF.
- MAUSS (M.), 1967. — Manuel d'Ethnographie, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2^e édition.
- MEILLASSOUX (C.), 1964. — Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. Paris, Mouton et C^o.
- MONTEIL (V.), 1966. — Une confrérie Musulmane : les Mourides d'Amadou Bamba. in *Esquisses Sénégalaises, Initiation & Etudes Africaines*, n° XXI, Dakar, IFAN.
- MYINT (H.), 1966. — Les Politiques de Développement, Paris, Editions Ouvrières.
- PELISSIER (P.), 1966. — Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Imprimerie Fabrègue, St-Yrieix.
- ROBINSON (M.), 1966. — Islam & Capitalisme, Paris, Seuil.
- SEBAG (L.), 1967. — Marxisme et structuralisme, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- WEBER (M.), 1964. — L'Ethique Protestante et l'esprit du capitalisme (traduit par J. CHAVY), Paris, Plon.